



## DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

K.768.1-4

EUMETSAT 3/06

Notification  
aux Etats parties à la Convention portant création d'une  
Organisation européenne pour l'exploitation de  
satellites météorologiques ("Eumetsat"),  
conclue à Genève le 24 mai 1983

---

### **Adhésion par la République de Croatie**

Le 8 décembre 2006, la République de Croatie a déposé auprès du Gouvernement suisse son instrument d'adhésion à la Convention du 24 mai 1983 portant création d'une Organisation européenne pour l'exploitation de satellites météorologiques (EUMETSAT), telle qu'amendée par le Protocole du 5 juin 1991.

Conformément à son article 17, paragraphe 4, la Convention, telle qu'amendée, est entrée en vigueur pour la République de Croatie à la date du dépôt de l'instrument d'adhésion, soit le 8 décembre 2006.

La présente notification est adressée aux Etats parties, en application de l'article 20 de la Convention.

Berne, le 12 décembre 2006

